1/4

Atelier « Territoires préservés »

Horizon 2040

Le Schéma de cohérence territoriale est un document de planification stratégique qui fixe le cap à horizon 2040. Le SCoT est un projet politique concerté, destiné à servir de cadre de référence pour traiter des questions d'aménagement du territoire. Le projet de SCoT Causses et Cévennes est structuré autour de 4 axes : territoires préservés / territoires habités / territoires solidaires / territoires dynamiques. L'atelier « **territoires préservés** », permet d'aborder les thèmes suivants : espaces naturels, agricoles, forestiers, biodiversité, ressource en eau, paysage, énergies renouvelables. **Retrouvez ici, une des 4 plaquettes de restitution des actes du séminaire prospectif « quelle vision stratégique en 2040 ? »**

1 ATELIER TERRITOIRES PRESERVES

2 ATELIER TERRITOIRES HABITÉS

3 ATELIER TERRITOIRES SOLIDAIRES

4 ATELIER TERRITOIRES DYNAMIQUES

Etat d'avancement de la démarche

Le PETR Causses et Cévennes a engagé en 2021, l'élaboration de son schéma de cohérence territoriale. L**es 10 et 11 mai 2021**, en présence de Madame la sous-préfète du Vigan, l'A'U et le PETR ont animé deux **séminaires «territoires en transitions»**, réunissant chaque soir plus de 40 élus et des membres du conseil de développement.

Cette forte mobilisation, a permis de croiser les regards entre la vision stratégique exprimée par les élus lors de 4 ateliers (territoires préservés - territoires habités - territoires solidaires - territoires dynamiques) et des éléments de diagnostic et de connaissances territoriales.

En septembre 2021, dans le prolongement de ces deux séminaires, des **ateliers géographiques**, réunissant élus et représentant du conseil de développement ont permis de faire émerger les enjeux spécifiques pour chaque secteur.

Un **comité technique** de lancement et de présentation d'éléments de diagnostic s'est déroulé le 28 septembre 2021 au Vigan, et la **note d'enjeux de l'Etat** a été présentée le 30 novembre 2021 à Saint-André de Majencoules. Une réunion avec les partenaires techniques (PPA) s'est tenue le 11 avril 2022.

Ce **séminaire prospectifs** du **12 mai 2022**, permet de cloturer la phase de **diagnostic** et d'engager la phase l'élaboration du **projet d'aménagement stratégique (PAS)**.

Objectifs de l'atelier « territoires préservés »

Chaque atelier se déroule selon deux séquences : des ateliers participatifs et des ateliers thématiques. Ils ont permi de :

- stabiliser et prioriser les enjeux du SCoT ;
- formuler les objectifs ;
- s'enrichir de retours d'éxpérience d'intervenants, internes ou externes au territoire ;
- se positionner dans une démarche prospective, pour faire émerger le modèle de développement souhaitable ;
- mobiliser et fédérer les acteurs clefs du territoire et des partenaires du PETR ;
- poser les premiers jalons de la vision stratégique ;
- partager un temps de convivialité.

SÉQUENCE 1

Atelier participatif des enjeux aux objectifs

Objectifs de l'atelier

Passer des enjeux aux objectifs en positionnant des « verbes » traduisant les ambitions du SCoT.

Animation de l'atelier

Les participants se répartissent de manière aléatoire dans les 4 salles dédiées aux ateliers et se réunissent par groupe de 4 personnes par table de travail.

Consignes de l'atelier

Chaque pétale représente une grande famille d'enjeux, à laquelle est associée un titre en gras.

1/ A partir de la liste de verbes ci-dessous, associez un verbe aux enjeux qui vous paraissent importants.

2/ Suite à ce travail, qualifiez, avec un verbe, le titre de la famille d'enjeux en gras.

Vous pouvez rajouter / proposer :

> des verbes, qui vous semblent plus adaptés (liste non exhaustive)

> des enjeux et une famille d'enjeux (pétale vide), si selon vous, certains sont manquants.

Vous pouvez aussi faire le choix de ne pas qualifier certains enjeux, si ces derniers ne vous paraissent pas pertinents.

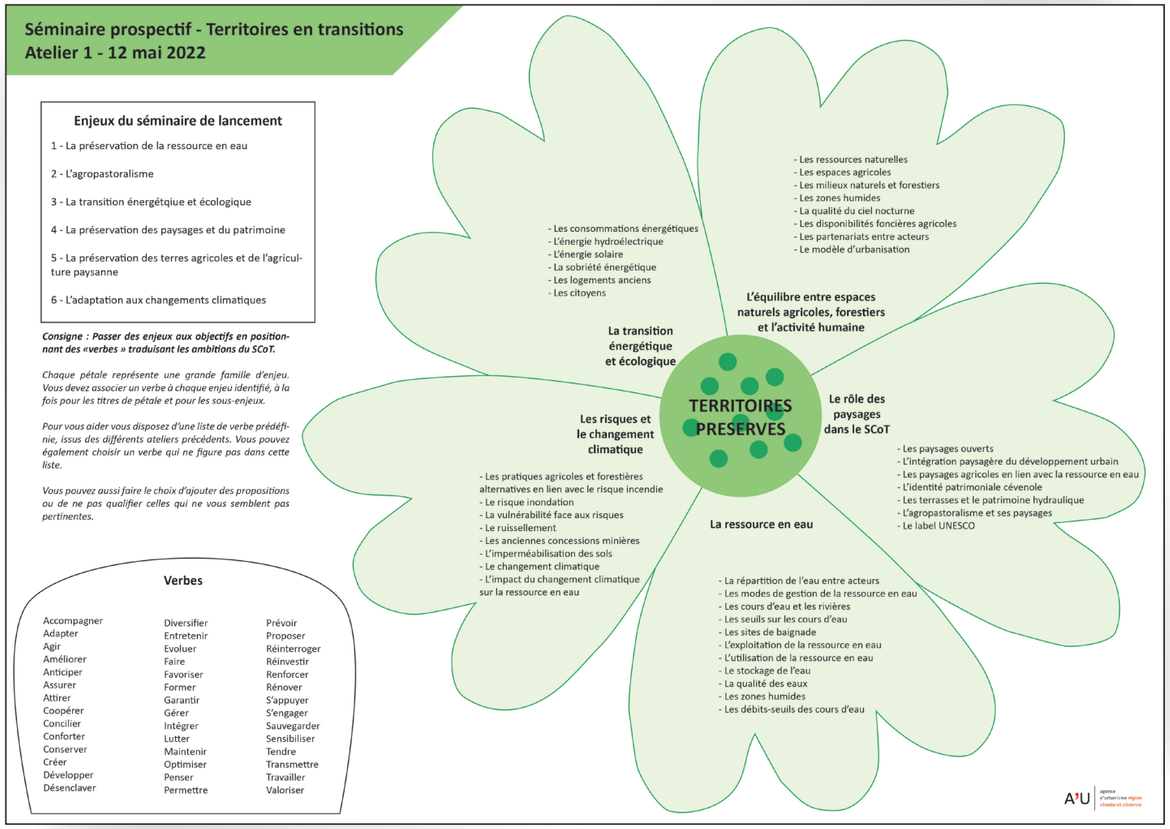

Méthodologie du tableau

Ont été renseignées uniquement les propositions d'enjeux qualifiées par un verbe ou celles qui, bien que non qualifiées, ont été soulignées comme prioritaires par les participants. Les enjeux en vert ont été ajoutés par les participants.

1

L'équilibre entre espaces naturels agricoles, forestiers et l'activité humaine	Renforcer / valoriser le rôle des paysages dans le SCoT	Préserver / gérer / anticiper la ressource en eau	Les risques et le changement climatique	Accélérer / s'engager dans / la transition énergétique et écologique
	> Garantir et prévoir l'intégration paysagère du développement et du renouvellement urbain > Réinvestir et améliorer les paysages agricoles en lien avec la ressource en eau > Réinvestir et améliorer les terrasses et le patrimoine hydraulique > Sauvegarder et valoriser l'agropastoralisme et ses paysages > Sauvegarder et valoriser le label UNESCO	> Choisir et décider de la répartition de l'eau entre acteurs > Anticiper et rénover les modes de gestion de la ressource en eau > Penser le stockage de l'eau > Maintenir la qualité des eaux		> Diversifier et minorer les consommations énergétiques > Intégrer la sobriété énergétique > Accentuer l'énergie hydroélectrique > Accentuer l'énergie solaire sur les zones urbaines ou friches industrielles (pas en zone agricole) > Adapter et rénover les logements anciens (passoires énergétiques) > Valoriser les ressources naturelles et la biodiversité > Végétaliser les aménagements et le bâti

2

L'équilibre entre espaces naturels agricoles, forestiers et l'activité humaine	Le rôle des paysages dans le SCoT	Réinterroger et conforter la ressource en eau	Intégrer les risques et le changement climatique	Anticiper / sensibiliser à la transition énergétique et écologique
> Libérer les « disponibilités » foncières agricoles	> Maintenir les paysages ouverts > Réinvestir les terrasses et le patrimoine hydraulique	> Améliorer la répartition de l'eau entre acteurs > Adapter les modes de gestion de la ressource en eau > Promouvoir le stockage de l'eau de pluie > Réutiliser les eaux usées	> Favoriser la biodiversité > Promouvoir les pratiques agricoles et forestières alternatives en lien avec le risque incendie	> Sensibiliser, proposer l'énergie solaire > Mettre en place des expérimentations pour la sobriété énergétique > Associer les citoyens à la gestion des déchets

3

Assurer l'équilibre entre espaces naturels agricoles, forestiers et l'activité humaine	Le rôle des paysages dans le SCoT	La ressource en eau	Les risques et le changement climatique	La transition énergétique et écologique
> Gérer et sauvegarder les ressources naturelles > Garantir et diversifier les espaces agricoles > Conserver les milieux naturels et forestiers > Préserver les zones humides > Améliorer la qualité du ciel nocturne > Optimiser les disponibilités foncières agricoles > Maintenir et développer les partenariats entre acteurs > Développer et adapter le modèle d'urbanisation	> Garantir et développer les paysages ouverts > Optimiser l'intégration paysagère du développement urbain > Maintenir l'identité patrimoniale cévenole > Entretenir les terrasses et le patrimoine hydraulique > Maintenir et accompagner l'agropastoralisme et ses paysages	> Coopérer pour la répartition de l'eau entre acteurs > S'engager à diversifier les modes de gestion de la ressource en eau > Gérer / renaturer les cours d'eau et les rivières > Conforter / réinterroger / garantir ? les seuils sur les cours d'eau > Réduire l'exploitation de la ressource en eau > Améliorer l'utilisation de la ressource en eau > Diversifier et adapter le stockage de l'eau > S'engager / sensibiliser à la qualité des eaux > Préserver les zones humides > Réinterroger les débits-seuils des cours d'eau	> Sensibiliser au risque inondation > Sensibiliser à la vulnérabilité face aux risques > Dépolluer les anciennes concessions minières > Adapter / prévoir / s'engager le changement climatique > Accompagner / prévoir l'impact du changement climatique sur la ressource en eau	> Maîtriser les consommations énergétiques > Développer l'énergie hydroélectrique > Réinterroger / renforcer l'énergie solaire > Améliorer / garantir les logements anciens > Sensibiliser / accompagner les citoyens

4

Assurer l'équilibre entre espaces naturels agricoles, forestiers et l'activité humaine	Développer et valoriser le rôle des paysages dans le SCoT	Garantir et préserver la ressource en eau	Intégrer et anticiper les risques et le changement climatique	Adapter la transition énergétique et écologique (attention à l'échelle territoriale)

5

L'équilibre entre espaces naturels agricoles, forestiers et l'activité humaine	Le rôle des paysages dans le SCoT	La ressource en eau	Les risques et le changement climatique	La transition énergétique et écologique
> Gérer les ressources naturelles, forestières, minérales > Gérer les milieux naturels et forestiers > Gérer les zones humides > Préserver et rouvrir les espaces agricoles > Accompagner les installations agricoles (les disponibilités foncières agricoles) > Maîtriser et adapter le modèle d'urbanisation	> Maintenir et augmenter les paysages ouverts > Réhabiliter les paysages agricoles en lien avec la ressource en eau > Réhabiliter les terrasses et le patrimoine hydraulique > Valoriser et soutenir l'agropastoralisme et ses paysages / le label UNESCO	> Améliorer et sécuriser les modes de gestion de la ressource en eau > Améliorer et sécuriser l'utilisation de la ressource en eau > Développer le stockage de l'eau ++	> Diversifier les pratiques agricoles et forestières > alternatives en lien avec le risque incendie > Le risque inondation en lien avec la vulnérabilité face aux risques > Prévenir le ruissellement et l'imperméabilisation des sols > Anticiper et s'adapter au changement climatique et à l'impact du changement climatique sur la ressource en eau	> Maîtriser / agir sur les consommations énergétiques et la sobriété énergétique (lien avec les logements anciens) > Repenser l'énergie hydroélectrique > Développer l'énergie solaire intégrée sur les constructions et les espaces artificialisés

Les 5 tables ont réalisé l'exercice de manière différente

Certains ayant traité tous les enjeux à l'exception des enjeux transversaux, d'autres se sont concentrés sur les enjeux qu'ils considéraient comme prioritaires, d'autres encore ayant qualifié uniquement les enjeux transversaux.

Les enjeux les plus qualifiés/priorisés par grand thème

Les participants avaient la possibilité de ne pas qualifier certains enjeux. Le nombre de tables ayant qualifié un même enjeu a été compté afin de faire ressortir les sujets qui semblent les plus importants pour le territoire.

L'équilibre entre espaces naturels agricoles, forestiers et l'activité humaine (Assurer)

- Les ressources naturelles (gérer/sauvegarder)
- Les espaces agricoles (garantir/diversifier/préserver/ouvrir)
- Les milieux naturels et forestiers (conserver/gérer)
- Les zones humides (préserver/gérer)
- Les disponibilités foncières agricoles (optimiser/accompagner les installations)
- Le modèle d'urbanisation (développer/adapter/maîtriser)

Le rôle des paysages dans le SCoT (Renforcer, valoriser, développer)

- Les terrasses et le patrimoine hydraulique (réinvestir/améliorer/réhabiliter)
- Les paysages ouverts (maintenir/garantir/développer/augmenter)
- L'agropastoralisme et ses paysages (sauvegarder/valoriser/maintenir/accompagner/soutenir)
- L'intégration paysagère du développement et du renouvellement urbain (garantir/prévoir/optimiser)
- Les paysages agricoles en lien avec la ressource en eau (réinvestir/améliorer/réhabiliter)
- Le label UNESCO (sauvegarder/valoriser)

La ressource en eau (Préserver X2, gérer, anticiper, réinterroger, conforter, garantir)

- Le stockage de l'eau (pluie) (penser/promouvoir/diversifier/adapter/développer)
- Les modes de gestion de la ressource en eau (anticiper/rénover/adapter/engager/diversifier/améliorer/sécuriser)
- La répartition de l'eau entre acteurs (choisir/décider/améliorer/coopérer)
- La qualité des eaux (maintenir/engager/sensibiliser)
- L'utilisation de la ressource en eau (améliorer/sécuriser)

Les risques et le changement climatique (Intégrer X2, anticiper)

- Les pratiques agricoles et forestières alternatives en lien avec le risque incendie (promouvoir/diversifier)
- Le risque inondation en lien avec la vulnérabilité face aux risques (sensibiliser)
- Le changement climatique (s'adapter/prévoir/engager/anticiper)
- L'impact du changement climatique sur la ressource en eau (accompagner/prévoir/anticiper/s'adapter)

La transition énergétique et écologique (Adapter, accélérer, engager, anticiper, sensibiliser)

- L'énergie solaire sur les espaces artificialisés (constructions) et friches industrielles (pas en zone agricole) (accentuer/développer/réinterroger/renforcer/proposer/sensibiliser)
- La sobriété énergétique (lien avec les logements anciens) (intégrer/agir/expérimenter)
- L'énergie hydroélectrique (développer/accentuer/repenser)
- Les logements anciens (passoires énergétiques) (adapter/rénover/améliorer/garantir)
- Les consommations énergétiques (maîtriser/diversifier/minorer/agir)

En synthèse, il ressort des orientations fortes concernant

- Le sujet transversal dans lequel les enjeux font le plus souvent consensus est celui de la ressource en eau, avec comme sous-objectif le stockage de l'eau qu'il convient de développer, promouvoir, penser et les modes de gestion de la ressource en eau qu'il s'agit d'anticiper, diversifier, sécuriser. La répartition de l'eau entre acteurs apparaît également comme un objectif important sur lequel des choix, décisions doivent être pris dans un esprit de coopération.
- L'enjeu de mobilisation de l'énergie solaire est également un point qui fait consensus avec la précision d'un développement à envisager sur les espaces artificialisés et les friches industrielles et non pas sur les zones agricoles. Le potentiel de l'énergie hydroélectrique est également souligné avec une volonté de réflexion et de développement de ce gisement.
- Les paysages et patrimoines spécifiques des Causses et Cévennes sont mis en exergue : les terrasses et le patrimoine hydraulique, les paysages ouverts de l'agropastoralisme.
- La sobriété énergétique est également un enjeu majeur pour lequel l'intervention sur les logements anciens apparaît comme un levier significatif.
- Les 5 sous-objectifs de l'axe Territoires préservés sont qualifiés dans des termes proches par les différentes tables, ce qui permet de dessiner les lignes fortes du futur projet de SCoT.
- Une table n'a traité que 3 enjeux sur 5 donnant la priorité aux thèmes des paysages, de la ressource en eau et de la transition énergétique et écologique.
- Les participants ont souvent choisi plusieurs verbes pour qualifier un enjeu, illustrant la richesse des discussions et les nuances existant dans l'action à déployer.

Des ajouts ont été proposés :

- Accompagner les installations agricoles dans « l'équilibre entre espaces naturels, agricoles et forestiers et l'activité humaine »
- Réutiliser les eaux de pluie dans la « ressource en eau »
- Favoriser la biodiversité dans « les risques et le changement climatique »
- Valoriser les ressources naturelles et la biodiversité dans « la transition énergétique et écologique »
- Végétaliser les aménagements et le bâti dans « la transition énergétique et écologique »
- La gestion des déchets dans « la transition énergétique et écologique ».

SÉQUENCE 2
Ateliers thématiques

Deux interventions

- Comment intégrer la transition écologique dans un projet de PNR ou de SCoT ? par Monsieur Arnaud SANCET, Directeur Général Adjoint du PNR des Grands Causses.
- Le devenir des ouvrages hydrauliques (terrasses) face au changement climatique par Monsieur Dominique LYSCZARZ, Chargé de missions observatoire et cartographie à l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes.

Atelier « Territoires préservés » restitué par Alexandre Vigne, Vice-président du PETR Causses et Cévennes et maire de Lanuéjols

Le débat a permis de mettre en lumière plusieurs questionnements pour la prise en compte des problématiques des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque en toiture, micro-centrales hydroélectriques) ainsi que des enjeux écologiques et des problématiques liées à l'eau.

Les besoins qui ont émergé de la discussion :

- Faire une analyse très fine en fonction des enjeux et des différents types d'espaces et cibler les secteurs où l'on manque de connaissance pour la produire.
- Identifier les données dont nous avons besoin, à l'échelle d'analyse du SCoT, pour formuler et dimensionner le projet.
- Identifier les moyens de les recueillir.
- Les exemples de l'atlas de la biodiversité et de l'atlas des paysages du PNR des Grands Causses sont apparus comme des exemples inspirants.

Les outils évoqués lors de la discussion :

- S'appuyer sur les démarches participatives et la mobilisation citoyenne avec l'appui des outils numériques (par ex pour recenser les béals).
- Les non-résidents du territoire (touristes, visiteurs) peuvent être associés et s'investir pour préserver ce patrimoine (chantiers participatifs).
- Comment passer des données naturalistes déjà disponibles (PNC, Natura 2000, etc.) pour les transformer en données mobilisables dans cette démarche de prospective de SCoT, qui doit donner une impulsion, un cadre, dont la traduction fine revient aux PLU(i) ?
- Prendre en compte la portée juridique du SCoT, son niveau de précision à l'échelle du PETR et ses limites.

Dans le cadre de la discussion, deux points ont été mis en évidence :

- Celui de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé dont l'importance en terme de développement touristique est soulignée. Le SCoT peut renforcer cette démarche en prenant des dispositions sur l'éclairage et la pollution lumineuse.
- Celui de la gestion des déchets dans une logique de réduction et d'économie circulaire à l'échelle locale.

CONCLUSION DE L'ATELIER

La richesse écologique et patrimoniale des Causses et Cévennes a été soulignée ainsi que la forte responsabilité pour ce territoire d'engager à son échelle et avec les leviers adéquats la transition écologique et énergétique en s'emparant des possibilités offertes par le SCoT. La place de l'homme, qui a façonné ce territoire, a également été rappelée avec la préoccupation de définir un projet où l'équilibre existant entre activités agricoles, gestion de la ressource en eau et préservation de la biodiversité sera renouvelé.

Les questionnements suivants ont été soulevés par les participants :

Quelles données sont à collecter ou produire, pour une bonne intégration des enjeux écologiques, énergétiques et de gestion de la ressource en eau ?

Comment trouver la bonne échelle d'analyse dans le cadre du SCoT ?

Comment s'appuyer sur les citoyens pour enrichir le projet de SCoT ?

Le SCoT apparaît comme un outil intéressant pour appuyer des démarches en cours (Réserve Internationale de Ciel Etoilé, le label «Forêt d'exception», le Pacte agropastoral par exemple) et renforcer leur mise en œuvre.

Transition

Nouveaux modèles

Innovation

Préservation

Energies renouvelables

Patrimoine paysager

Ressource en eau

Valorisation

Implication citoyenne

Activités agricoles

Economie circulaire

Horizon 2040

« Identifier la bonne maille de réflexion pour le SCoT et partager une vision collective. »

« Habiter et cultiver les terrasses pour entretenir et préserver ce patrimoine. »

Causses & Cévennes PETR

Matthieu Eybalin
Coordinateur PETR
Causses et Cévennes
m.eybalin@petr-causses-cevennes.fr

A'U

Claudine TARDY
Chargée de missions
Environnement - Planification
04 66 29 09 79
claudine.tardy@audrna.com

Conception et réalisation : A'U / Juin 2022
Crédits photos : A'U et PETR Causses et Cévennes